



Non aux suppressions d'emplois !

Tous au rassemblement unitaire le mardi 14 janvier à 9h30 devant la direction (entrée ex-TG, coté avenue janvier), jour du CTL suppressions d'emplois.

Alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans l'ensemble des services, le gouvernement continue de faire des choix inacceptables en considérant la DGFIP, et plus largement les administrations de Bercy, comme non «prioritaires».

Après 5 ans de révision générale des politiques publiques (RGPP) et la mise en œuvre de la modernisation de l'action publique (MAP), la rigueur dogmatique continue de sévir à Bercy !

Entre 2002 et 2014, ce sont 30 000 emplois qui auront été supprimés à la DGFIP alors que :

- La démarche stratégique engagée par la DG accélère les restructurations, fusions et fermetures de services ;
- Les charges de travail ne cessent d'augmenter dans tous les services ;
- La souffrance au travail s'accroît pour les collègues qui ne peuvent plus accomplir leurs missions dans des conditions normales ;
- La complexité de la législation ne fait que s'accroître ;
- Les conséquences de la crise et le contexte anti-fiscal rendent de plus en plus difficile l'exercice des missions.

A la DRFIP 35, ce sont pourtant encore 28 emplois (2 A+, 5 A et 21 C) qui vont disparaître en 2014 !

Le détail par service figure dans le 2^{ème} document joint au présent envoi par messagerie.

Au niveau national, 2002 emplois seront supprimés pour 2014. Les organisations syndicales nationales CGT, Solidaires, FO et CFDT ont donc décidé d'appeler à la grève et à une manifestation nationale le 20 mars 2014. Notre section s'associe à cette démarche d'action.

Au niveau local, la section CGT Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine vous appelle au rassemblement unitaire organisé devant la direction (entrée ex-TG, côté avenue janvier) le 14 janvier à 9h30, jour du CTL suppressions d'emplois boycotté par l'ensemble des organisations syndicales, afin d'interpeller le directeur pour exiger l'arrêt des suppressions d'emplois et faire valoir vos revendications.

Une heure mensuelle d'information a été déposée.